

Pour les personnes sans moyens de déplacements



LES RETZ'CHAUFFEURS

TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS SOLIDAIRES

Arthon en Retz - Chauvé
Tél : 07 83 98 93 11

La Bernerie en Retz - Les Moutiers en Retz
Tél : 07 83 85 30 12

La Plaine sur Mer - Préfailles
Tél : 07 83 51 03 15

Saint-Michel-Chef-Chef
Tél : 07 83 86 01 74

Pornic centre - Pornic Sainte Marie - Pornic Le Clion
Tél : 07 82 21 96 18



Pour les personnes sans moyens de déplacements



LES RETZ'CHAUFFEURS

TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS SOLIDAIRES

Arthon en Retz - Chauvé
Tél : 07 83 98 93 11

La Bernerie en Retz - Les Moutiers en Retz
Tél : 07 83 85 30 12

La Plaine sur Mer - Préfailles
Tél : 07 83 51 03 15

Saint-Michel-Chef-Chef
Tél : 07 83 86 01 74

Pornic centre - Pornic Sainte Marie - Pornic Le Clion
Tél : 07 82 21 96 18



POUR QUI ?



Pour toute personne qui a besoin de se déplacer sans en avoir le moyen.
Le transport solidaire ne doit pas se substituer à un moyen accessible : taxi, vsj, transport public, famille ou ami....
Accessible aux mineurs accompagnés, avec siège auto ou rehausseur si l'âge le justifie.

POUR QUELS MOTIFS ?



Rendez vous médicaux non pris en charge par l'assurance maladie.
Démarches administratives.
Recherches d'emploi.
Accès aux associations caritatives et aux activités associatives.
Visites aux proches, obsèques.
Courses de proximité.
Accès au réseau de transport public.

POUR QUELLES DESTINATIONS ?



Sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes (Pornic, la Plaine sur Mer, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Chauvé, Arthon en Retz, la Bernerie en Retz, les Moutiers en Retz) et les métropoles de proximité : Nantes et Saint-Nazaire.
Autres destinations en accord avec le chauffeur bénévole.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Adhérer préalablement à l'Association (3€) en appelant le référent de sa commune au n° indiqué au recto.
Exprimer son besoin au référent : destination, jours et créneaux horaires possibles.
Si un chauffeur est disponible la réponse est immédiate, sinon vous recevrez un sms ou un appel dans les 24 heures ouvrables.
Le chauffeur bénévole vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue.
L'utilisateur indemnise le chauffeur des frais de déplacement (20 cts/km avec un minimum de 3 €), stationnement, péages... les coûts sont partagés en cas d'utilisateurs groupés.

POUR QUI ?



Pour toute personne qui a besoin de se déplacer sans en avoir le moyen.
Le transport solidaire ne doit pas se substituer à un moyen accessible : taxi, vsj, transport public, famille ou ami....
Accessible aux mineurs accompagnés, avec siège auto ou rehausseur si l'âge le justifie.

POUR QUELS MOTIFS ?



Rendez vous médicaux non pris en charge par l'assurance maladie.
Démarches administratives.
Recherches d'emploi.
Accès aux associations caritatives et aux activités associatives.
Visites aux proches, obsèques.
Courses de proximité.
Accès au réseau de transport public.

POUR QUELLES DESTINATIONS ?



Sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes (Pornic, la Plaine sur Mer, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Chauvé, Arthon en Retz, la Bernerie en Retz, les Moutiers en Retz) et les métropoles de proximité : Nantes et Saint-Nazaire.
Autres destinations en accord avec le chauffeur bénévole.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Adhérer préalablement à l'Association (3€) en appelant le référent de sa commune au n° indiqué au recto.
Exprimer son besoin au référent : destination, jours et créneaux horaires possibles.
Si un chauffeur est disponible la réponse est immédiate, sinon vous recevrez un sms ou un appel dans les 24 heures ouvrables.
Le chauffeur bénévole vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue.
L'utilisateur indemnise le chauffeur des frais de déplacement (20 cts/km avec un minimum de 3 €), stationnement, péages... les coûts sont partagés en cas d'utilisateurs groupés.